

**NOS SERVICES EN LIGNE
POUR UNE BANQUE
TOUJOURS PROCHE DE VOUS**

Sur Internet

www.tarneaud.fr

Sur votre Mobile

- Internet mobile : m.tarneaud.fr
- Application mobile à télécharger gratuitement sur l'App Store pour Iphone et sur Google play pour les téléphones Android



Par téléphone

Étoile Direct⁽¹⁾ : 0 892 894 894

Étoile Direct Bourse⁽¹⁾ : 0 892 898 898

Pour vous abonner à ces différents services,
appelez le : **N°Azur 0 810 36 36 36**

PRIX APPEL LOCAL

(1) 0,34 € TTC la minute depuis un poste fixe,
hors surcoût éventuel selon opérateur.

Banque Tarneaud - Société Anonyme à Directeur et Conseil de Surveillance au capital de EUR 26 707 768 - SIREN 754 500 551 - RCS Limoges - N° TVA FR69 754 500 551 - Siège Social : 2 et 6 rue Turgot - 87011 Limoges Cedex. Société de courtage d'assurances immatriculées à l'ORIAS sous le N° 07 023 953 - DMD - Réf. 6981E - Janvier 2014 - Gestion : Agence Kassis

PARTICULIERS



CONDITIONS ET TARIFS

Tarifs en vigueur
au **1^{er} mai 2014**



ÉDITO

Vous trouverez, ci-joint, les tarifs des produits et services réservés à nos Clients "Particuliers". Ces tarifs sont applicables à compter du 1^{er} mai 2014.

Ces tarifs sont disponibles dans nos agences. Vous pouvez également les consulter sur notre site Internet : www.tarneaud.fr

Les tarifs indiqués dans ce document ne sont pas exhaustifs. Avant d'initier une opération dont le tarif n'est pas précisé dans les pages qui suivent, il vous appartient de vous renseigner auprès de votre Conseiller.

Ces tarifs peuvent être modifiés à tout moment sous réserve d'une information préalable à leur application.

Seuls les tarifs indiqués en TTC sont soumis à la TVA (TVA en vigueur au 01/01/2014 : 20,00 %).

Extrait standard des tarifs*

Les tarifs ci-dessous sont hors offre groupée de services (package) et hors promotion ou tarif spécifique à une partie de la clientèle.

→ LISTE DES SERVICES		€
• Abonnement au service de banque à distance (Internet)	2,00 TTC/ mois, soit pour information 24,00 TTC/an	
• Abonnement au produit offrant des alertes de la situation du compte par SMS (Étoile Infos)	2,86 TTC/ mois permettant de recevoir 6 alertes par mois, soit pour information 34,32 TTC/an	
• Cotisation carte de paiement internationale à débit immédiat (Carte Visa Classic)	45,00/an	
• Cotisation carte de paiement internationale à débit différé (Carte Visa Classic)	54,00/an	
• Cotisation carte de paiement à autorisation systématique (Carte Visa Électron)	38,00/an	
• Frais par retrait d'espèces à un DAB d'une autre banque de la zone Euro avec une carte de paiement internationale	1,00 par retrait à partir du 4 ^e retrait par mois	
• Frais par virement SEPA occasionnel externe dans la zone Euro		
- en agence	5,00 par virement	
- par Internet	GRATUIT	
• Frais de prélèvement		
- mise en place d'un mandat de prélèvement	GRATUIT	
- par paiement d'un prélèvement	GRATUIT	
• Commission d'intervention	8,00 par opération avec un plafond de 80,00/mois	
• Cotisation à l'offre d'assurance perte ou vol des moyens de paiement (Sécurité Bleue)	35,60/an	
• Frais de tenue de compte	2,00 TTC/ mois, soit pour information 24,00 TTC/an	

* Les établissements de crédit se sont engagés, dans le cadre du Comité consultatif du Secteur financier (CCSF), à présenter en tête de leurs plaquettes tarifaires et sur l'Internet un extrait standard de tarifs.

SOMMAIRE

	PAGE
OUVERTURE, FONCTIONNEMENT ET SUIVI DE VOTRE COMPTE	4
OUVERTURE, TRANSFORMATION, CLÔTURE	
RELEVÉS DE COMPTE	
TENUE DE COMPTE	
SERVICES EN AGENCE	
BANQUE À DISTANCE	5
LA BANQUE PAR INTERNET	
LA BANQUE PAR TÉLÉPHONE	
ÉTOILE INFOS	
VOS MOYENS ET OPÉRATIONS DE PAIEMENT	6
CARTES	
VIREMENTS	
PRÉLÈVEMENTS ET TIP	
CHÈQUES	
DATES DE VALEUR	
CONDITIONS D'EXÉCUTION DES OPÉRATIONS DE PAIEMENT	
OFFRES GROUPÉES DE SERVICES	10
LA CONVENTION TARNEAUD PLUS	
GPA (GAMME DES MOYENS DE PAIEMENT ALTERNATIFS AU CHÈQUE)	
IRRÉGULARITÉS ET INCIDENTS	12
COMMISSION D'INTERVENTION	
OPÉRATIONS PARTICULIÈRES	
INCIDENTS DE PAIEMENT	
DÉCOUVERTS ET CRÉDITS	13
DÉCOUVERTS	
CRÉDITS À LA CONSOMMATION	
CRÉDITS IMMOBILIERS	
CAUTIONS ET AVALS DONNÉS	
ÉPARGNE ET PLACEMENTS FINANCIERS	15
ÉPARGNE BANCAIRE	
PLACEMENTS FINANCIERS	
GESTION SOUS MANDAT	
PLAN D'ÉPARGNE RETRAITE POPULAIRE	
ASSURANCE VIE	
RELEVÉS	
ASSURANCES ET PRÉVOYANCE	18
SUCCESSION	18
RÉSOLUDRE UN LITIGE	18

OUVERTURE, FONCTIONNEMENT ET SUIVI DE VOTRE COMPTE



→ OUVERTURE, TRANSFORMATION, CLÔTURE	
• Ouverture d'un compte	GRATUIT
• Service d'aide au changement de domiciliation bancaire	GRATUIT
• Service Bancaire de Base ⁽¹⁾	GRATUIT
• Clôture de compte	GRATUIT
• Liste des opérations automatiques et récurrentes fournie à la demande du Client lors de la clôture de compte	30,00
→ RELEVÉS DE COMPTE	
• Relevé de compte	
- mensuel	GRATUIT
- supplémentaire (décadaire, journalier)	1,60 + frais postaux ⁽²⁾
• Relevé de compte envoyé par fax par le service téléphonique Étoile Direct	3,00
• Relevé de compte en ligne (par Internet ⁽³⁾)	GRATUIT
• Relevé de compte Patrimonial	
- envoi annuel	42,00/an
- envoi semestriel	48,00/an
- envoi trimestriel	62,00/an
AVANTAGE TARNEAUD PLUS	20 % DE RÉDUCTION
• Relevé de portefeuille titres	
- envoi annuel	GRATUIT
- envoi à la demande	13,00 + frais postaux ⁽²⁾
• Attestation de plus ou moins-value (annuelle)	GRATUIT
→ TENUE DE COMPTE	
• Frais de tenue de compte	2,00 TTC/mois Une facturation par Client
AVANTAGE TARNEAUD PLUS	INCLUS
• Courrier à disposition en agence	95,00/an
• Envoi en recommandé (hors chéquier)	12,00 TTC minimum
• Émission de fax	4,80 TTC
• Délivrance de Relevé d'Identité Bancaire	GRATUIT
• Compte sans mouvement depuis + de 2 ans	135,00/an
→ SERVICES EN AGENCE	
• Historique instantané au guichet	5,00
• Frais par retrait d'espèces en agence du Groupe Crédit du Nord sans émission de chèque	GRATUIT
• Frais de location de coffre-fort	
- en fonction de la taille et de l'option	À partir de 80,00 TTC ⁽⁴⁾ /an



AVANTAGE TARNEAUD PLUS	20 % DE RÉDUCTION
pour la location d'un coffre d'un volume de 500 dm ³ maximum avec valeur du contenu limitée à 80 000 EUR	
• Frais de recherche de documents (attestation, duplicata de relevés de compte)	48,00 TTC
• Frais de suivi de compte pour Client non résident	65,00/an
• Réquisition hypothécaire (hors débours)	37,00
• Demande d'états au Greffe (hors débours)	45,00
• Demande d'états cadastraux ou hypothécaires (hors débours)	70,00
• Commission de service sur l'achat ou la vente de billets étrangers	9,00
• Commission de service sur l'achat ou la vente de chèques de voyage	1,50 ⁽⁵⁾ (minimum 8,00)

BANQUE À DISTANCE



→ LA BANQUE PAR INTERNET	
www.tarneaud.fr m.tarneaud.fr (depuis votre mobile)	
• Abonnement ⁽⁶⁾ au service de banque à distance (Internet - dont 6 alertes compte ⁽⁷⁾ et 10 alertes bourse/mois incluses)	2,00 TTC/mois
AVANTAGE TARNEAUD PLUS	INCLUS
• Frais d'utilisation du service de banque à distance (Internet)	
- coût à l'alerte compte supplémentaire	0,32 TTC
- coût à l'alerte bourse supplémentaire	0,50 TTC
AVANTAGE TARNEAUD PLUS	20 % DE RÉDUCTION
• Frais par virement SEPA ⁽⁸⁾⁽⁹⁾ occasionnel ou permanent	GRATUIT
• Option bourse	GRATUIT
• Option relevé de compte en ligne	GRATUIT
• Option opérations sur Assurance Vie	GRATUIT
→ LA BANQUE PAR TÉLÉPHONE	
Étoile Direct : 0892 894 894 Étoile Direct Bourse : 0892 898 898	
• Abonnement au service de banque à distance (téléphone - Étoile Direct et Étoile Direct Bourse)	GRATUIT
• Prix de la communication	0,34 TTC/min. ⁽¹⁰⁾
• Relevé de compte ou de titres adressé par fax	3,00
• Frais par virement SEPA ⁽⁸⁾ occasionnel	3,75
→ ÉTOILE INFOS	
Alertes sur compte par SMS ou e-mail	
• Abonnement au produit offrant des alertes de la situation du compte par SMS ou e-mail (Étoile Infos - 6 alertes compte ⁽⁷⁾ par mois incluses)	2,86 TTC/mois
AVANTAGE TARNEAUD PLUS	INCLUS ⁽³⁾
- coût à l'alerte supplémentaire	0,32 TTC
AVANTAGE TARNEAUD PLUS	20 % DE RÉDUCTION

VOS MOYENS ET OPÉRATIONS DE PAIEMENT



→ CARTES	
Les cotisations cartes bancaires	
• Cotisation carte Visa Infinite	355,00/an
• Cotisation carte Visa Premier	137,00/an
• Cotisation carte Visa Classic à débit différé ⁽¹¹⁾	54,00/an
• Cotisation carte Visa Classic à débit immédiat	45,00/an
• Cotisation carte Visa Électron	38,00/an
• Cotisation carte Visa Plus	31,00/an
AVANTAGE TARNEAUD PLUS	INCLUS
• Option débit - crédit ⁽¹²⁾ (option associée à l'ouverture d'un crédit renouvelable Étoile Avance, disponible sur les cartes Visa Classic et Visa Premier)	GRATUIT
• Option visuel régional (disponible sur les cartes Visa Classic et Visa Premier)	GRATUIT
• Fonctionnalité sans contact (disponible sur les cartes Visa Classic, Visa Premier et Visa Infinite)	GRATUIT
• Cotisation carte prépayée "Jeunes"	17,00/an
• Cotisation carte de retrait interne	GRATUIT
• Cotisation carte Monéo Vert	15,00/an
Les cotisations cartes American Express⁽¹³⁾	
• Cotisation carte Platinum American Express	590,00/an
• Cotisation Gold Card American Express	185,00/an
• Cotisation carte Green American Express	95,00/an
AVANTAGE TARNEAUD PLUS	20 % DE RÉDUCTION
Les opérations cartes bancaires France et zone Euro	
• Frais par retrait d'espèces à un DAB ⁽¹⁴⁾ de la Banque	GRATUIT
• Frais par retrait d'espèces à un DAB ⁽¹⁴⁾ d'une autre banque	
- du Groupe Crédit du Nord ou de Société Générale	GRATUIT
- hors Groupe Crédit du Nord et Société Générale	
• avec une carte Visa Premier, Visa Infinite, une carte Visa Étoile Avance ou une carte prépayée "Jeunes"	GRATUIT
• avec une Carte Visa Classic	3 RETRAITS GRATUITS/ MOIS⁽¹⁵⁾
• avec une carte Visa Électron ou une carte Visa Plus	1,00/retrait
• avec une Carte Green, une Gold Card, ou une Carte Platinum American Express	2 % ⁽⁵⁾ /retrait (minimum 3,00)
• Frais par retrait d'espèces en agence hors Groupe Crédit du Nord	5,50
• Paiement par carte	GRATUIT
Les opérations cartes bancaires hors zone Euro	
• Carte bancaire - frais par :	
- paiement par carte	1,20 + 3,00 % ⁽⁵⁾



- retrait d'espèces à un DAB ⁽¹⁴⁾ d'une autre banque	3,90+3,00 % ⁽⁵⁾
- retrait d'espèces en agence	6,20+3,00 % ⁽⁵⁾
• Carte American Express - frais par :	
- paiement par carte	2,50 % ⁽⁵⁾
- retrait d'espèces à un DAB ⁽¹⁴⁾ d'une autre banque	2,00 % (minimum 3,00) + 2,50 % ⁽⁵⁾
Autres	
• Frais d'opposition (blocage) de la carte par la Banque	
- pour perte ou vol ⁽¹⁶⁾	GRATUIT
- pour utilisation frauduleuse par un tiers ⁽¹⁶⁾	GRATUIT
• Frais pour déclaration à la Banque de France d'une décision de retrait de carte bancaire	44,00
• Frais d'envoi de la carte bancaire	
- automatique au domicile pour un renouvellement ou un remplacement	GRATUIT
- autres cas	4,80 + frais postaux ⁽¹⁷⁾
• Choix du code confidentiel ⁽¹⁸⁾	9,00
AVANTAGE TARNEAUD PLUS	20 % DE RÉDUCTION
• Demande de code confidentiel	10,70
• Remplacement d'une carte (hors fraude ou problème technique)	10,70
• Facture carte bancaire contestée à tort	42,00
• Frais de recherche (justificatif sur facture carte bancaire)	20,00
→ VIREMENTS	
Les virements SEPA⁽⁸⁾ et les virements non SEPA en euros, au sein de l'EEE⁽¹⁹⁾	
• Frais par virement SEPA occasionnel ou permanent par Internet ⁽⁹⁾	GRATUIT
• Frais par virement SEPA occasionnel ou permanent interne de compte à compte pour un même titulaire	GRATUIT
• Virement SEPA interne vers le compte d'un autre titulaire ou externe quel que soit le bénéficiaire :	
- frais par virement SEPA occasionnel	
• par téléphone Étoile Direct (uniquement en France)	3,75
• papier	5,00
- frais par virement SEPA permanent	1,30
• Frais par virement SEPA reçu	GRATUIT

Vos virements en euro à destination ou en provenance d'un pays de l'EEE⁽¹⁹⁾, en frais partagés, sont tarifés à l'identique de vos virements SEPA de même nature sous réserve que vos ordres soient accompagnés du BIC⁽²⁰⁾ (identifiant de la Banque destinataire) et de l'IBAN⁽²⁰⁾ (identifiant d'un compte bancaire) du bénéficiaire. Il en est de même pour les virements émis ou reçus en couronnes suédoises (SEK).

Remarque : l'IBAN et le BIC étant désormais obligatoires pour tout virement à destination de l'Espace Économique Européen (seul l'IBAN est obligatoire pour la France), nous vous invitons à recueillir ces informations auprès de vos bénéficiaires.

Nous attirons votre attention sur le fait que votre numéro de compte, y compris sous la forme de BIC/IBAN, doit être communiqué avec discernement auprès des tiers et réservé aux opérations pour lesquelles la transmission de ces données est indispensable.

VOS MOYENS ET OPÉRATIONS DE PAIEMENT (SUITE)



Les virements SEPA ⁽⁶⁾ et les virements non SEPA en euros ⁽²³⁾ , hors EEE ⁽¹⁹⁾ et les virements non SEPA en devises ⁽²²⁾⁽²³⁾	
• Frais par virement émis ou reçu < 12 500 EUR	13,50
• Frais par virement émis ou reçu ≥ 12 500 EUR	Consultez votre Conseiller
→ PRÉLÈVEMENTS ET TIP ⁽²⁴⁾	
Prélèvements SEPA et TIP reçus	
• Frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA ⁽²⁵⁾ ou d'un TIP au débit du compte	GRATUIT
• Frais par paiement d'un prélèvement SEPA ⁽²⁵⁾ ou d'un TIP	GRATUIT
• Opposition sur prélèvement SEPA ⁽¹⁶⁾	GRATUIT
• Révocation de mandat ou de créancier	12,00 limité à une facturation/jour
Prélèvements SEPA émis	
• Demande de numéro d'ICS ⁽²⁶⁾	30,00
• Émission d'un prélèvement SEPA	1,30
→ CHÈQUES	
Les chèques en France	
• Paiement d'un chèque et remise de chèques en euro	GRATUIT
• Délivrance d'un chéquier euro au guichet	GRATUIT
• Délivrance d'un Chéquier Emploi Service Universel au guichet	GRATUIT
• Renouvellement automatique de chéquier	GRATUIT
• Frais d'envoi de chéquier	4,80 + frais postaux ⁽¹⁷⁾
• Frais d'opposition chèque(s) ou chéquier(s) par l'émetteur	13,50
AVANTAGE TARNEAUD PLUS	INCLUS
• Chèque muté ⁽²⁷⁾ et chèque libellé sur formule non conforme (à la charge du bénéficiaire)	4,80
• Frais d'émission d'un chèque de banque	13,50
AVANTAGE TARNEAUD PLUS	INCLUS
Les chèques sur l'étranger ⁽²²⁾⁽²⁸⁾	
• Paiement d'un chèque à destination ou remise de chèque en provenance de l'étranger < 12 500 EUR	13,50
• Paiement d'un chèque à destination ou remise de chèque en provenance de l'étranger ≥ 12 500 EUR	Consultez votre Conseiller

→ DATES DE VALEUR	
Les opérations sont comptabilisées valeur J ⁽²⁹⁾ (versements d'espèces, retraits d'espèces aux guichets et aux DAB, chèques émis, virements SEPA et non SEPA...) sauf délais techniques pour :	
• Émission de chèque de banque	J - 1 ouvrable
• Remise de chèques	J + 1 ouvrable
- chèques des banques du Groupe Crédit du Nord	
- chèques des autres banques	
• Réception de virement non SEPA en devise hors EEE ⁽¹⁹⁾	J + 1 calendaire ⁽³⁰⁾
→ CONDITIONS D'EXÉCUTION DES OPÉRATIONS DE PAIEMENT	
Heures limites de transmission des ordres de virement SEPA	
• Ordre remis en agence	16 h
• Ordre transmis via la Banque à Distance	21 h
• Ordre transmis via Internet	minuit
Les opérations sont comptabilisées uniquement les jours ouvrables de la Banque et au sens de l'article L.133-4 du Code Monétaire et Financier, qui peuvent varier selon les moyens de paiement utilisés et le mode de transmission choisi. Au-delà de l'heure limite, tout ordre de paiement reçu est réputé avoir été reçu le jour ouvrable suivant. Pour les virements, les prélèvements et les opérations par carte bancaire, les jours ouvrables se définissent par les jours d'ouverture des systèmes de paiement. Ainsi l'exécution des ordres reçus, par exemple, un samedi ou un dimanche est systématiquement reportée au premier jour ouvrable suivant.	
Heures limites de transmission des ordres de virement à l'international hors SEPA	Consultez votre Conseiller

OFFRES GROUPÉES DE SERVICES



→ LA CONVENTION TARNEAUD PLUS	
L'essentiel : les services indispensables inclus dans la Convention Tarneaud Plus	
• Carte bancaire ⁽³¹⁾ au choix	• Carte Visa Classic incluse, ou Carte Visa Premier incluse
• Garantie Achat Complémentaire ⁽³²⁾	• Une garantie pour protéger vos achats par carte bancaire incluse : - jusqu'à 2 000 EUR avec Tarneaud Plus Visa - jusqu'à 3 000 EUR avec Tarneaud Plus Premier
• Protection en cas de perte/vol de vos moyens de paiement, clés et papiers	• Assurance Sécurité Bleue incluse
• Facilité Temporaire de Trésorerie ⁽³¹⁾	• Autorisation de découvert à partir de 300 EUR
• Exonération des éventuels intérêts débiteurs	• S'ils n'excèdent pas 8 EUR/trimestre pour l'option Visa ou 24 EUR/trimestre pour l'option Premier
• Service Internet de gestion de compte ⁽⁶⁾	• Gestion des comptes au quotidien
	• Réalisation des opérations courantes (virements, commandes de chèquiers)
	• Relevés de compte en ligne (service optionnel inclus)
	• Gestion des portefeuilles titres et contrats d'assurance vie
• Opposition sur chèque ou chéquier	• 6 alertes sur comptes ⁽⁷⁾ par SMS ou e-mail, Étoile Infos ⁽³³⁾
• Émission de chèque de banque	
• Frais de tenue de compte	• Exonération des frais ⁽³⁴⁾

L'utile : les avantages tarifaires sur des prestations bancaires choisies librement	
• Solution pour faire face à vos litiges : Protection Juridique	• 20 % de réduction
• Garantie d'un revenu en cas de décès accidentel : assurance Sécurité 12	
• Garantie d'un capital en cas de décès accidentel : assurance Sécurité Epargne	
• Cotisation cartes American Express ^{(31) (13)}	
• Droits de garde sur titres en dépôt ⁽³⁵⁾	
• Frais de dossier de crédits	
• Relevé de compte Patrimonial	
• Frais de location de coffre-fort ⁽³⁶⁾	

L'agréable : des tarifs privilégiés sur vos loisirs	
• Le Club TARNEAUD PLUS ⁽³⁷⁾	• Inclus

Cotisation à l'offre groupée de services (tarifs TTC) :	Tarneaud Plus Option Visa	Tarneaud Plus Option Premier
• Cotisation annuelle	103,80 EUR ^{(38) (39)}	208,20 EUR ^{(38) (40)}
• Cotisation trimestrielle	25,95 EUR ^{(38) (39)}	52,05 EUR ^{(38) (40)}
• Cotisation mensuelle	8,65 EUR ^{(38) (39)}	17,35 EUR ^{(38) (40)}
• Jeune moins de 26 ans	50 % de réduction	-
• 2 ^{ème} titulaire sur un compte joint	50 % de réduction	

→ GPA (GAMME DES MOYENS DE PAIEMENT ALTERNATIFS AU CHÈQUE)		
Offre réservée aux clients en situation de fragilité ⁽³¹⁾		
<ul style="list-style-type: none"> • Cotisation à l'offre groupée de services comprenant notamment⁽⁴¹⁾ : <ul style="list-style-type: none"> - une carte Visa Électron - des prélèvements SEPA⁽²⁵⁾ et TIP⁽²⁴⁾ illimités - 4 virements SEPA/mois, dont au moins 1 virement permanent - 6 alertes compte par mois⁽⁷⁾ 	3,00 TTC/mois	
	Incidents de fonctionnement	
	• Commission d'intervention par écriture en cas de dépassement du montant de la Facilité Temporaire de Trésorerie ou en cas de débit non autorisé ⁽⁴²⁾	4,00 par opération avec un plafond de 20,00/mois
	• Frais de rejet de prélèvement SEPA ⁽²⁵⁾ et TIP ⁽²⁴⁾ pour défaut de provision	égal au montant de l'ordre (maximum 10,00)
	• Frais de lettre d'information pour compte débiteur non autorisé	
- lettre simple	6,25	
- lettre recommandée	12,25	

IRRÉGULARITÉS ET INCIDENTS

→ COMMISSION D'INTERVENTION	
Commission d'intervention en cas de dépassement du montant de la Facilité Temporaire de Trésorerie ou en cas de débit non autorisé ⁽⁴²⁾	8,00 par opération avec un plafond de 80,00/mois
→ OPÉRATIONS PARTICULIÈRES	
Frais par avis à tiers détenteur	121,00
Frais par opposition à tiers détenteur	121,00
Frais par saisie - attribution	121,00
Frais par opposition administrative	10 % du montant de l'opposition avec un plafond de 121,00
Frais suite à notification signalée par la Banque de France d'une interdiction d'émettre des chèques	39,00
Frais de recouvrement amiable	2,40 % TTC ⁽⁴³⁾
- minimum	52,50 TTC
- maximum	285,00 TTC
Mise en garde de FICP ⁽⁴⁴⁾	
- frais de dossier	14,50
- frais d'envoi	12,00
→ INCIDENTS DE PAIEMENT	
Les chèques	
Forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision (comprenant l'ensemble des sommes facturées par la Banque, quelles que soient la dénomination et la justification de ces sommes)	
- montant ≤ 50 EUR	30,00
- montant > 50 EUR	50,00
Paiement d'un chèque émis en infraction d'une interdiction bancaire	58,00
Frais de retour d'un chèque impayé (à la charge du bénéficiaire), sauf motif sans provision	18,00
Attention : Le rejet d'un chèque sans provision entraîne l'interdiction immédiate d'émettre des chèques sur l'ensemble des comptes détenus par l'émetteur dans toutes ses banques. Cette interdiction vaut pour 5 ans. Elle entraîne l'inscription au Fichier National des Chèques Irréguliers et au Fichier Central des Chèques de la Banque de France, recensant les personnes frappées d'une interdiction d'émettre des chèques. La levée de l'interdiction peut être obtenue à tout moment à la suite de la régularisation de la situation par le Client. Vous avez la possibilité d'indiquer à votre Conseiller le moyen (téléphone, e-mail) par lequel vous souhaitez être informé d'un défaut de provision avant le rejet du chèque par la Banque.	

Autres	
Frais de rejet de prélèvement SEPA ⁽²⁵⁾ et TIP ⁽²⁴⁾ impayés pour défaut de provision	égal au montant de l'ordre (maximum 20,00)
Frais de lettre d'information pour compte débiteur non autorisé	
- lettre simple	12,50
- lettre recommandée	24,50
Impayés sur prêts gérés	
- prêts immobiliers ⁽⁴⁵⁾	3,00 % ⁽⁴⁶⁾
- prêts à la consommation ⁽⁴⁷⁾	8,00 % ⁽⁴⁶⁾

DÉCOUVERTS ET CRÉDITS

→ DÉCOUVERTS ⁽³¹⁾	
Découvert non contractualisé inférieur à 3 mois ⁽⁴²⁾	Plafond du taux réglementaire publié trimestriel- lement au journal officiel
- Taux Annuel Effectif Global (TAEG) ou Taux Effectif Global (TEG) Maximal Exemple : à la date du 01/10/2013, pour un débit en compte de 900 EUR sur 20 jours à un taux débiteur de 18,13 %, les intérêts débiteurs sont de 9,07 EUR, soit un TAEG de 20,18 %	
Facilité Temporaire de Trésorerie à partir de 300 EUR ⁽³¹⁾	Consultez votre Conseiller
- Taux	
Découvert autorisé ⁽³¹⁾	Consultez votre Conseiller
- Taux	
- Frais de dossier (inclus au TAEG ou TEG)	1,20 % du montant emprunté (Minimum 80 EUR)
Minimum forfaitaire d'intérêts débiteurs par arrêté	5,50
→ CRÉDITS À LA CONSOMMATION ⁽³¹⁾	
Le crédit renouvelable	
Étoile Avance	Consultez votre Conseiller
- Option de gestion automatique	GRATUIT
- Carte Visa Étoile Avance	GRATUIT
- Option débit - crédit ⁽¹²⁾ (option associée à l'ouverture d'un crédit Étoile Avance, disponible sur les cartes Visa Classic et Visa Premier)	GRATUIT
Le crédit amortissable	
Étoile Express	Consultez votre Conseiller
- frais de dossier	1,20 % du montant emprunté (minimum 80,00)
AVANTAGE TARNEAUD PLUS	20 % DE RÉDUCTION
Étoile Jeune Actif	
Crédit Ordinateur	
Étoile Études	
Prêt Étudiant	
Prêt Épargne Projet	
Prêt amortissable lié à une épargne préalable	Consultez votre Conseiller

DÉCOUVERTS ET CRÉDITS (SUITE)

→ CRÉDITS IMMOBILIERS ⁽³¹⁾		€
• Libertimmo 1 Prêt immobilier à taux fixe	Consultez votre Conseiller	
• Libertimmo 3 Prêt immobilier à taux révisable plafonné		
• Libertimmo 4 Prêt immobilier à taux fixe puis à taux révisable plafonné		
• Valorimmo Prêt immobilier in fine, à taux fixe ou révisable plafonné		
• Prêt relais Prêt à taux fixe		
• Crédit Global Immobilier Financement d'une nouvelle acquisition immobilière avant revente du bien actuel		
• Frais de dossier		1,20 % du montant emprunté
- minimum		475,00
- maximum		975,00
AVANTAGE TARNEAUD PLUS		20 % DE RÉDUCTION
• Frais d'avenant		170,00
• Frais de main-levée d'hypothèque		185,00
• Frais de décompte de remboursement anticipé		110,00
Les prêts réglementés		
• Prêt Épargne Logement	Consultez votre Conseiller	
• Prêt à Taux Zéro+		
• Éco-Prêt à Taux Zéro		
• Prêt Conventionné	Consultez votre Conseiller	
- frais de dossier		1,20 % du montant emprunté
• minimum		475,00
• maximum		975,00
AVANTAGE TARNEAUD PLUS		20 % DE RÉDUCTION
→ CAUTIONS ET AVALS DONNÉS		
• Frais d'établissement		118,00 maxi
• Commission proportionnelle annuelle		2,50 % ⁽⁴⁸⁾ (minimum 26,00/ trimestre)

ÉPARGNE ET PLACEMENTS FINANCIERS

→ ÉPARGNE BANCAIRE ⁽⁴⁹⁾		€
• Taux réglementés		
- Livret de Développement Durable		1,25 %
- Livret A		1,25 %
- Livret d'Épargne Populaire (soumis à conditions d'imposition)		1,75 %
- Compte d'Épargne Logement (hors prime d'État)		0,75 % ⁽⁵⁰⁾
- Plan d'Épargne Logement (hors prime d'État)		2,50 % ⁽⁵⁰⁾⁽⁵¹⁾
• Taux libres		
- Compte Sur Livret		1,10 % ⁽⁵⁰⁾
- Livret Jeune		2,50 %
• Transfert CEL, PEL ou PEP vers un autre établissement (hors Groupe Crédit du Nord)		80,00
→ PLACEMENTS FINANCIERS		
Les transactions Valeurs mobilières cotées sur Euronext Paris, Bruxelles et Amsterdam		
• Ordres passés par (actions, droits et bons)	Internet ou service téléphonique Étoile Direct Bourse	Agence
- commission proportionnelle ⁽⁵²⁾ au montant total de l'ordre :		
• jusqu'à 7 500 EUR	0,54 %	1,30 %
• entre 7 501 et 15 000 EUR	0,54 %	1,10 %
• entre 15 001 et 100 000 EUR	0,45 %	0,90 %
• plus de 100 000 EUR	0,30 %	0,60 %
- à laquelle s'ajoute une commission fixe pour les actions	GRATUIT	9,00
- commission minimale ⁽⁵²⁾ par ordre		
• pour les actions (fixe + proportionnelle)	8,13	15,00
• pour les droits et bons	8,13	7,00
- ordre non exécuté ou annulé	GRATUIT	GRATUIT
• Service de Règlement Différé (SRD) ⁽⁵³⁾		
- commission à l'achat ⁽⁵²⁾⁽⁵⁴⁾		0,30 %
- commission à la vente		GRATUIT
- commission de prorogation ⁽⁵⁵⁾		0,60 % (minimum 15,00)
• Obligations, fonds d'État indexés		
- commission proportionnelle		0,85 % (minimum 15,00/ordre)
- ordre non exécuté ou annulé		GRATUIT
Frais additionnels : frais inhérents aux Taxes sur les Transactions Financières ⁽⁵⁶⁾ en vigueur		Consultez votre Conseiller

ÉPARGNE ET PLACEMENTS FINANCIERS (SUITE)




Valeurs mobilières cotées à l'étranger ⁽⁵⁷⁾⁽⁵⁸⁾ hors Euronext Bruxelles et Amsterdam	
• Europe	
- jusqu'à 7 500 EUR ⁽⁵²⁾	2,00 %
- au-delà de 7 500 EUR ⁽⁵²⁾	1,80 %
• Reste du monde	
- jusqu'à 7 500 EUR ⁽⁵²⁾	2,30 %
- au-delà de 7 500 EUR ⁽⁵²⁾	2,00 %
- auxquels s'ajoutent des frais fixes pour l'Asie	45,00
• Minimum ⁽⁵²⁾ par ordre	20,00
• Ordre non exécuté ou annulé	GRATUIT
• Frais additionnels : frais inhérents aux Taxes sur les Transactions Financières ⁽⁵⁶⁾ en vigueur	Consultez votre Conseiller
La gestion des titres	
Droits de garde sur compte non géré (calculés sur la valeur du portefeuille titres au 31/12 de l'année précédente)	
• commission dégressive appliquée par tranche :	
• jusqu'à 2 300 EUR	29,90 TTC
• de 2 301 à 38 000 EUR	0,30 % TTC
• de 38 001 à 152 000 EUR	0,210 % TTC
• au-delà de 152 000 EUR	0,12 % TTC
- à laquelle s'ajoute une commission fixe par ligne	
• titres en dépôt en France, Belgique ou Pays-Bas	4,02 TTC
• titres en dépôt dans les autres pays	10,54 TTC
AVANTAGE TARNEAUD PLUS	20 % DE RÉDUCTION
• SICAV et FCP distribués par la Banque	GRATUIT
• Valeurs étrangères hors Euroclear	
- encaissement dividendes et coupons	6,00 % TTC ⁽⁵⁹⁾
- remboursement de titres	1,20 % TTC ⁽⁵⁹⁾
• Virements de titres	
- au sein du Groupe Crédit du Nord	GRATUIT
- hors Groupe Crédit du Nord	
• commission proportionnelle au montant des capitaux	0,15 % TTC
• commission fixe par ligne	
. titres en dépôt en France, Belgique ou Pays-Bas	14,00 TTC
. titres en dépôt dans les autres pays	55,00 TTC
. titres nominatifs	19,00 TTC
• frais fixes transfert d'un PEA/PEA-PME	63,00 TTC
Les SICAV et FCP	
• Une gamme innovante de SICAV et FCP, des plus diversifiés aux plus spécialisés	Frais d'entrée ⁽⁶⁰⁾ =
- Monétaires	Néant
- Obligataires	de 0,25 à 2 %



- Diversifiés	de 0,50 à 2 %
- Multigestion	2,00 %
- Actions	2,00 %
Le détail et les conditions de vos SICAV et FCP sont indiqués dans le document d'information réglementaire visé par l'Autorité des Marchés Financiers, disponible dans nos agences ou sur notre site SICAV/FCP.	
Opérations sur or	
• Frais sur la transaction	3,60 % (minimum 37,00)
• Récupération sur frais engagés	66,00 TTC
→ GESTION SOUS MANDAT	
• Comptes et contrats gérés ou conseillés	Consultez votre Conseiller
→ PLAN D'ÉPARGNE RETRAITE POPULAIRE	
• Antarius PERP	Frais d'entrée = 3,00 %
• Frais d'adhésion à l'association GER ⁽⁶¹⁾	20,00
• Frais de transfert	2,00 % ⁽⁶²⁾
→ ASSURANCE VIE	
• Antarius Sélection (contrat multisupports à gestion libre)	Frais d'entrée pour des versements < 37 500 EUR = 3,90 %, ≥ 37 500 EUR = 3,50 %
• Antarius Avenir ⁽⁶³⁾ (contrat multisupports à gestion libre)	
• Antarius Duo (contrat à gestion pilotée)	Frais d'entrée = 3,90 %
• Antarius Horizon ⁽⁶³⁾	
• Antarius Horizon Premium ⁽⁶³⁾ (contrat à gestion évolutive)	Frais d'entrée = 3,00 %
• Antarius Donation (préparez l'avenir de vos enfants ou petits-enfants)	
→ RELEVÉS	
• Relevé de compte Patrimonial	
- envoi annuel	42,00/an
- envoi semestriel	48,00/an
- envoi trimestriel	62,00/an
AVANTAGE TARNEAUD PLUS	20 % DE RÉDUCTION
• Relevé de portefeuille titres	
- envoi annuel	GRATUIT
- envoi à la demande	13,00 + frais postaux ⁽²⁾
• Attestation de plus ou moins-value (annuelle)	GRATUIT

ASSURANCES ET PRÉVOYANCE

	
• Cotisation à l'offre d'assurance perte ou vol des moyens de paiement (Sécurité Bleue)	
- premier titulaire	35,60/an
- deuxième titulaire	33,60/an
AVANTAGE TARNEAUD PLUS	INCLUS
• Protection Juridique, une solution pour faire face à vos litiges	68,00/an
AVANTAGE TARNEAUD PLUS	20 % DE RÉDUCTION
• Sécurité 12 ⁽⁶⁴⁾ , l'assurance de vos revenus en cas de décès accidentel	
- option A	36,00/an
- option A+	53,50/an
AVANTAGE TARNEAUD PLUS	20 % DE RÉDUCTION
- option B ⁽⁶⁵⁾	290,00/an
• Sécurité Épargne ⁽⁶⁶⁾ , l'assurance de votre épargne en cas de décès accidentel	
- option 1	32,50/an
- option 2	62,50/an
AVANTAGE TARNEAUD PLUS	20 % DE RÉDUCTION
• Garantie des Accidents de la Vie, pour faire face aux conséquences durables des accidents de la vie privée	Consultez votre Conseiller
• Antarius Protection ⁽⁶⁷⁾ , l'assurance décès toutes causes	
• Antarius Dépendance ⁽⁶⁸⁾ , l'assurance pour faire face à la perte d'autonomie	
• Capital Obsèques ⁽⁶⁹⁾ , l'assurance pour financer les frais d'obsèques	
• Assurance Habitation	
• Assurance Auto	Consultez votre Conseiller

SUCCESSION

	
• Prise de frais à la clôture d'un dossier de succession (maximum 750,00 EUR)	
- avoirs jusqu'à 3 000 EUR	80,00 + 0,20 % des avoirs
- avoirs > 3 000 et jusqu'à 15 000 EUR	150,00 + 0,20 % des avoirs
- avoirs > 15 000 et jusqu'à 45 000 EUR	200,00 + 0,20 % des avoirs
- avoirs au-delà de 45 000 EUR	400,00 + 0,20 % des avoirs
• Frais d'échéance annuelle	0,22 % du montant des avoirs

RÉSOLURE UN LITIGE

Votre Conseiller est votre interlocuteur privilégié pour répondre à toutes vos questions sur la gestion de votre compte et vous apporter les solutions adaptées.

Il est également à votre disposition pour vous remettre les conditions générales de votre Convention de compte bancaire.

Si néanmoins une difficulté persistait dans vos relations bancaires, vous pouvez contacter notre Direction Relations Clients - 2 & 6, rue Turgot - 87011 Limoges Cedex. Enfin, en cas de litige non résolu et conformément à la charte de la médiation du Groupe Crédit du Nord, vous pouvez saisir gratuitement notre médiateur en adressant un courrier à : Le Médiateur du Groupe Crédit du Nord - Madame Christiane Scrivener - 59 Bd Haussmann, 75008 Paris.

- (1) Réservé aux clients relevant des articles L.312-1 et D.312-5 du Code Monétaire et Financier.
- (2) Pour les avis non dématérialisés, selon les tarifs de La Poste au 01/01/2014. En France : 0,61 EUR TTC en tarif lent et 0,66 EUR TTC en tarif rapide jusqu'à 20 gr.
- (3) Si souscription au service Internet.
- (4) À partir de 228 EUR TTC pour les non clients du Groupe Crédit du Nord.
- (5) Du montant de la transaction.
- (6) Hors coût de connexion.
- (7) Les 6 alertes sur compte incluent les messages informant le Client de la mise à disposition en agence de ses moyens de paiement.
- (8) Virement en euros à destination de la zone SEPA⁽²¹⁾, sans limite de montant, en frais partagés, avec utilisation obligatoire du couple BIC/IBAN⁽²⁰⁾, sauf pour les virements vers la France (BIC facultatif). La Suisse et Saint-Marin ne faisant pas partie de l'EEE⁽¹⁹⁾, les virements SEPA à destination ou en provenance de ces pays sont soumis à la tarification "virement SEPA hors EEE⁽¹⁹⁾".
- (9) Dans la limite du plafond journalier standard (2 400 EUR). Pour tout virement d'un montant supérieur, consultez votre Conseiller.
- (10) Hors surcoût éventuel selon opérateur. Pour tout appel concernant le suivi de vos contrats et réclamations, vous pouvez contacter votre agence (prix d'appel local).
- (11) Différé : dernier jour ouvré du mois.
- (12) Hors coût de la carte et du crédit associé.
- (13) La 1^{ère} année : 50 % de réduction pour toute souscription d'une Carte Green ou Gold Card American Express ou gratuité de la Carte Green pour les détenteurs de Tarneaud Plus Premier.
- (14) DAB : Distributeur Automatique de Billets.
- (15) Retrait supplémentaire : 1 EUR.
- (16) Conformément à l'article L.133-26 du Code Monétaire et Financier.
- (17) 5,34 EUR TTC au 01/01/2014 par envoi avec remise contre signature.
- (18) Via un serveur vocal (prix de la communication 0,34 EUR TTC la minute, hors surcoût éventuel selon opérateur).
- (19) L'Espace Économique Européen (EEE) réunit les 28 pays membres de l'Union Européenne (Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre (partie grecque), Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République Tchèque, Roumanie, Royaume-Uni, Slovaquie, Slovénie, Suède) + l'Islande, le Liechtenstein et la Norvège. NB : la Suisse et Saint-Marin font partie de la zone SEPA⁽²¹⁾ mais ne font pas partie de l'EEE.
- (20) Bank Identification Code et International Bank Account Number.
- (21) SEPA (Single European Payments Area) ou Espace Unique Européen des Paiements regroupant les 31 pays membres de l'EEE⁽¹⁹⁾, la Suisse, Saint-Marin et Monaco.
- (22) Pour toute opération en devise avec change, prévoir une éventuelle commission de change : consultez votre Conseiller.
- (23) Hors forfait éventuel de correspondant. Lorsque ces virements non SEPA sont faits avec le choix "tous frais à notre charge", il faut intégrer un :
- forfait variable selon les pays de 29,00 à 40,00 EUR HT sur les virements non SEPA ≤ 100 000 EUR,
- forfait de 0,10 % HT sur les virements non SEPA > 100 000 EUR.
- (24) TIP : Titre Interbancaire de Paiement.
- (25) Prélèvement en euros débitant ou créditant des comptes ouverts dans les livres d'établissements situés dans la zone SEPA⁽²¹⁾
- (26) ICS : Identifiant Créancier SEPA désignant de façon unique un créancier donné.
- (27) Chèque libellé par le tireur dans une monnaie autre que celle pré-imprimée sur la formule de chèque.
- (28) Euro et devise pour tous pays hors France métropolitaine et DOM-COM.
- (29) J : jour de traitement de l'opération.
- (30) 2 jours ouvrables supplémentaires en cas de cession de devise.
- (31) Sous réserve d'acceptation par la Banque.
- (32) La Garantie Achat peut être souscrite séparément auprès de notre partenaire SPB au prix de 10 EUR TTC/an.
- (33) Au-delà de 6 alertes, l'alerte supplémentaire est facturée 0,32 EUR TTC avec 20 % de réduction avec Tarneaud Plus.
- (34) Les opérations sont exonérées dans le cadre d'un fonctionnement normal du compte.
- (35) Sauf comptes gérés et conseillés.
- (36) D'un volume de 500 dm³ maximum et dont la garantie est limitée à 80 000 EUR.
- (37) Les prestations Voyages peuvent être souscrites séparément auprès de notre partenaire Quintess aux prix de 25 EUR TTC/an.
- (38) Dont 0,15 EUR TTC/mois est reversé à notre partenaire Quintess au titre du Club Tarneaud Plus et dont 0,017 EUR TTC/mois est reversé à notre partenaire SPB au titre de la Garantie Achat.
- (39) Dont 1,49 EUR HT/mois est soumis à la TVA.
- (40) Dont 1,75 EUR HT/mois est soumis à la TVA.
- (41) Contenu de l'offre conforme au IV de l'article R. 312-4-3 du Code Monétaire et Financier.
- (42) Ces informations n'emportent aucun engagement de crédit de la part de la Banque.
- (43) Du montant de la création de la Banque.
- (44) Fichier des Incidents de Crédits aux Particuliers.
- (45) Au prorata temporis. Prêts soumis aux articles L.312-1 et suivants du Code de la Consommation.
- (46) Commission sur le montant de l'échéance impayée.
- (47) Prêts soumis aux articles L.311-1 et suivants du Code de la Consommation.
- (48) Du montant cautionné.
- (49) Taux de rémunération en vigueur au 01/08/2013. Ces taux peuvent être modifiés à tout moment à l'initiative des Pouvoirs Publics ou de la Banque.
- (50) Avant impôts et/ou prélèvements sociaux.
- (51) Taux en vigueur au 31/12/2013, taux correspondant au minimum réglementaire.
- (52) Ces commissions peuvent être, le cas échéant, majorées des frais inhérents aux Taxes sur les Transactions Financières en vigueur.
- (53) Ces tarifs s'appliquent en sus des frais de courtage habituels.
- (54) Le taux est fixe quelle que soit la durée de l'avance de trésorerie. Il peut être révisé mensuellement en fonction des conditions de marchés.
- (55) Uniquement réalisable auprès de votre agence.
- (56) Des taxes sur les transactions financières s'appliquent sur certaines acquisitions d'actions ou de titres de capital assimilés de sociétés, en fonction de leur nationalité et de leur capitalisation boursière. Pour toute information complémentaire, veuillez vous rapprocher de votre conseiller.
- (57) Uniquement réalisables en agence ou avec Étoile Direct Bourse.
- (58) Calculées sur la contre-valeur en euro de la négociation brute.
- (59) Commission plafonnée à 120,00 EUR TTC par opération.
- (60) Frais d'entrée appliqués à la valeur liquidative.
- (61) GER : Groupement d'Épargne Retraite, tarif au 01/01/2014.
- (62) Sur la valeur de transfert.
- (63) Ce produit n'est plus commercialisé. Ces frais sont applicables uniquement pour les contrats en cours.
- (64) Adhésion réservée aux personnes âgées de 18 à 64 ans.
- (65) Ce produit n'est plus commercialisé. Tarif valable pour les contrats en cours uniquement.
- (66) Adhésion réservée aux personnes âgées de 18 à 69 ans.
- (67) Tarif en fonction de l'âge et du capital garanti. Adhésion réservée aux personnes âgées de 18 à 65 ans.
- (68) Souscription réservée aux personnes âgées de 50 à 75 ans.
- (69) Tarif en fonction de l'âge à la souscription et du capital garanti. Souscription réservée aux personnes âgées de 55 à 79 ans.